N° 1394. — 4 Année. — CINQ CENTIMES — Dimanche 24 Juillet 1892

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 19
TOURCOING, rue Verte, 94

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.
L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES ..... 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES ..... 0 fr. 50 »
FAITS DIVERS ..... 0 fr. 75 »
LOCALES ..... 1 fr. 00 »
Les annonces sont reçues à LILLE, aux bureaux du Journal et PARIS, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 15.

TÉLÉPHONE

TRÈS PROCHAINEMENT

l'« Avenir de Roubaix-Tourcoing » commencera la publication d'un

NOUVEAU FEUILLETON

qui, nous en avons la conviction, obtiendra auprès de nos lecteurs le plus grand et le plus légitime succès.

L'ÉLECTION DE DUNKERQUE

La ville de Dunkerque est décidément la ville des surprises. Après les originalités par trop excessives des dernières élections municipales, on pouvait croire que les élections cantonales ne s'annonceraient pas par de nouvelles fantaisies.

Il nous faut revenir de ce sentiment car depuis 48 heures, les journaux réactionnaires de la localité annoncent bruyamment la candidature de M. Charles Lalou au Conseil général.

Le brillant (!) député de Dunkerque rêve de nouveaux lauriers à ajouter à ceux que lui ont jadis offerts les électeurs dunkerquois, sur les sollicitations émues du général Boulanger.

Non content d'occuper à la Chambre un siège qu'il remplit uniquement de ses rotondités physiques, le directeur de la *France* affiche la prétention d'encombrer également notre assemblée départementale de sa proverbiale nullité.

Ce n'est plus un candidat, que M. Lalou; c'est une obsession.

On le rencontre errant sur tous les chemins conduisant à des postes distingués sur le terrain politique.

Il est profondément convaincu de son insuffisance, mais il est une chose à laquelle il croit davantage encore — c'est à la bêtise humaine.

« — On a bien fait de moi un député, s'est-il dit, il n'y a pas de raison pour qu'on ne me croit pas capable de faire un conseiller général.

J'ai, en somme, tout autant d'aptitude pour l'une que pour l'autre de ces fonctions. »

Ce raisonnement à quelque apparence de logique, mais M. Lalou oublie que sa scandaleuse intrusion à la Chambre des députés n'a servi qu'à une chose : c'est à mettre en relief d'une façon par trop visible, l'ignorance absolue du représentant de la ville de Dunkerque.

Les électeurs sont parfois des êtres confiants qui agissent sous l'influence d'un sentiment passager.

Les regrets viennent plus tard et malheureusement pour M. Lalou, le ridicule de son élection, qui s'affirmait dès le début, n'a pas cessé un seul jour, ce qui a permis aux naïfs de ses électeurs d'en mesurer l'étendue.

Nous ne lui reprocherons pas comme l'ont fait certains de nos confrères, de vivre le mot « omelette » avec deux H. Ce serait d'ailleurs une calomnie car on nous affirme qu'à présent, il n'en met plus qu'une, mais nous sommes en droit d'être surpris en constatant le merveilleux aplomb de M. Lalou qui n'hésite rien fait à la Chambre, sollicité la faveur d'apporter le concours de ses lumières, et de continuer ses « laborieux travaux » au Conseil général du Nord.

En réalité, le nouveau candidat a toutes les ambitions, mais en même temps toutes les ignorances. Il possède simplement un sac d'écus qui de loin présente encore des apparences d'ampleur, ce qui remplace chez son propriétaire toutes les vertus absentes.

Voilà pour la question des « capacités intellectuelles ». Examinons maintenant les opinions politiques de M. Lalou.

Ici, nous entrons dans le domaine de la haute voltige et malgré d'énergiques efforts d'analyse, les opinions de M. Lalou nous échappent.

À Paris, nous le savons radical et nettement anti-clérical. A Bordeaux, il mange du curé dans tous les numéros de son édition régionale de la *France*.

A Dunkerque, il est réactionnaire et catholique-pratiquant. Il a même les sympathies de tous les membres du conseil de fabrique de St-Eloi, depuis le don fait à l'église cathédrale d'un vitrail de prix.

A Gravelines, il a offert un autel au curé, ce qui le fait bénir de tous les marguilliers de la paroisse.

Récemment, il sollicitait le concours d'un député socialiste de la région pour faire au *Petit Nord*, journal dont il s'est rendu acquéreur, du socialisme pur.

En résumé, M. Charles Lalou est radical à Paris, intransigeant à Bordeaux, réactionnaire et clérical à Dunkerque et il aspire à être socialiste à Lille.

Ses opinions passent alternativement et selon la région où elles s'exhibent, du blanc le plus pâle, au pourpre le plus rutilant.

C'est une débauche invraisemblable de couleurs et sous cette robe politique aux bigarrures nombreuses et variées, M. Charles Lalou donne un peu l'impression de Jocrisse sous l'habit d'Arlequin.

Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans cette élection, ce n'est point le caractère du candidat, mais bien le sentiment qui a fait naître cette candidature.

Les journaux cléricaux qui la patronnent ne perdent point de temps à couvrir leur idole de fleurs et à lui brûler de l'encens sous le nez.

C'est à peine si le *Nord Maritime* risque quelques appréciations bouffonnes sur M. Lalou dont il vante « l'influence prépondérante à la Chambre et dans les administrations publiques. »

« Influence prépondérante » est une phrase joyeuse qui dilatera la rate de tous ceux qui la liront.

Mais ce qui frappera davantage encore le public, c'est le cynisme avec lequel les journaux catholiques de l'arrondissement de Dunkerque déclarent qu'il s'agit surtout dans l'élection en préparation, de satisfaire une vengeance.

On veut faire élire M. Ch. Lalou pour protester contre les scrupules du Conseil de préfecture du Nord qui a prononcé l'annulation de l'élection la plus scandaleuse qui se soit produite en France depuis vingt ans.

Il paraît qu'en dénonçant hautement les honteuses manœuvres employées par les conseillers, élus par fraude le 1er mai, la juridiction administrative du Nord a rendu un jugement inique.

On ne s'imaginerait pas aisément une absence de sens moral aussi complète chez les promoteurs de la candidature Lalou, si l'on ne savait que depuis longtemps, ces derniers qui ont importé à Dunkerque les mœurs politiques de la truanderie boulangiste, en ont gardé soigneusement les révoltantes traditions.

Quand la voix de l'honnêteté publique indignée, parle haut et leur jette à la face les tripotages électoraux, les marchandages écœurants qui se sont produits autour du scrutin du 1er mai, les intéressés prétendent que la dénonciation, énergiquement faite de leurs manœuvres déloyales, crie vengeance.

Ce n'est pas au nom de la morale qu'ils présentent M. Lalou aux électeurs dunkerquois.

Ils l'offrent à l'admiration des masses, en le tenant à bras tendu par la peau du dos et en affirmant que cette enseigne défraîchie doit être adoptée par tous les fraudeurs mécontents.

Des qualités du candidat, les partisans de la municipalité n'ont cure.

Il ne s'agit plus de savoir si le canton ouest de Dunkerque sera brillamment ou même utilement représenté.

Il s'agit simplement de venger les bauchoeurs déroulés le nain dans le sac.

Il s'agit d'affirmer hautement que le scrutin doit être considéré comme un gobelet d'escamoteur et que ceux qui ont la prétention de moraliser le suffrage universel sont des ganaches.

Ainsi présentée, l'élection de M. Lalou revêt le véritable, le seul caractère qui lui convienne.

Nous ne ferons pas l'injure à la ville de Dunkerque de supposer, même un instant, que M. Lalou viendra jamais siéger au conseil général du Nord.

Le dauphin qui figure dans les armoiries de Dunkerque a pu un instant se laisser chevaucher par cette épave financière, mais il a dû depuis longtemps s'apercevoir de son erreur et comme le dauphin de la fable, il va bientôt rejeter l'intrus à la mer en disant dédaigneusement :

Peuh !... ce n'est qu'un singe !

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

La chasse aux anarchistes

Paris, 22 juillet. — La police vient de procéder à l'arrestation de deux anarchistes, Parmeggiani, sujet italien et Dufournel, qu'elle aurait voulu conserver secrète.

Parmeggiani est un des vétérans de l'anarchie militante. En 1887 déjà, il avait été signalé par la sûreté générale comme ayant pris une part active à un attentat commis rue Berthe, contre un propriétaire nommé Viguier, dont on avait fait sauter la maison à l'aide de la dynamite. La cause de cet attentat était l'expulsion de son immeuble de trois anarchistes italiens qui ne payaient pas leur loyer. Parmeggiani et l'un de ses compatriotes Foretti, recherchés par la police, se cachèrent chez un autre italien, cordonnier au Pré-Saint-Gervais.

Le 17 septembre 1887, Parmeggiani fut arrêté à son domicile, rue Lemercier, aux Batignolles, où il se cachait sous le nom de Tassarini. Fidèle aux principes de ses corréligionnaires politiques, Parmeggiani, opposa aux agents une résistance désespérée. Il fut condamné à deux mois de prison pour rébellion et port d'armes prohibées. Un arrêté d'expulsion pris contre lui au moment de son arrestation, fut mis à exécution le 21 novembre, à l'expiration de sa peine. Il fut conduit sous bonne escorte à la frontière belge.

Quelque temps après, Parmeggiani, expulsé de Belgique comme il l'avait été en France, se réfugia à Londres. Il quitta l'Angleterre en 1888, pour aller, de concilliété avec Pini, assassiner un journaliste italien, M. Ceretti, directeur du *Soleil de l'Aceno*, feuille clérricaliste, paraissant à Mirandole, près Modène.

Ce malheureux avait commis le crime d'être un mouchard. Après avoir lavé cette injure dans le sang du publiciste qu'ils poursuivaient, Pini et Parmeggiani, échappèrent aux recherches de la police italienne, retournèrent à Londres. Parmeggiani continua à aider de toutes ses forces au mouvement anarchiste, collaborant aux écrits les plus violents et continuant à voyager pour l'accomplissement de missions secrètes du genre de celles qui avaient motivé son déplacement à Modène.

C'est ainsi qu'il se rendit à Genève dans l'intention d'assassiner le correspondant d'un journal italien, coupable du même crime d'outrages à l'anarchie que Caretti. Cette fois la police suisse, prévenue à temps, s'assura de sa personne, avant qu'il eût pu mettre son projet à exécution et s'expulsa.

Dans quel but Parmeggiani est-il rentré à Paris ces jours derniers? La préfecture de police croit qu'il y est venu dans l'intention de faire des explosions. Elle suppose, en effet, que ce criminel, Dufournel et Schouppe ont de la dynamite à leur disposition; mais elle ignore où ils se sont procuré ce produit et où il est caché.

Parmeggiani et Dufournel ont été arrêtés rue de Vanves à Plaisance, dans la journée de dimanche.

Ils étaient filés depuis le matin l'un et l'autre. Ils avaient chacun un poignard sur eux. On savait qu'ils étaient écrits; mais avait-on averti les agents chargés de les arrêter qu'ils eussent à agir avec précaution.

Dès qu'ils leur ont eu mis la main au collet, les deux anarchistes se sont défendus et ont essayé de leur échapper. Mais les agents étaient en nombre et ils ont pu les conduire au commissariat de M. Bouche et, de là, au Dépôt. Pendant la route, ils criaient tous deux : « Vive l'anarchie ! Vive Ravachol !»

Dufournel est un décorateur. Il sera livré à l'autorité militaire. Parmeggiani, il passera en police correctionnelle, pour infraction à un arrêté d'expulsion. La préfecture de police recherche un quatrième anarchiste, nommé G..., camarade de Parmeggiani, de Dufournel. Elle sait qu'il demeure cet individu et les agents mis à sa poursuite ont donné l'assurance qu'il serait capturé cet après-midi.

Une expédition interrompue

Paris, 22 juillet. — Suivant le *Gaulois du Soir* l'expédition que la police a interrompue en arrêtant les deux anarchistes cités plus haut était principalement dirigée contre M. Quesnay de Beaurepaire. La dynamite ne devait pas être employée.

Nouvelles arrestations

Paris, 22 juillet. — Ce soir, à 7 heures, place de la Bourse, au coin de la rue de la Banque, les agents des brigades de recherches dirigés par M. Lagrange, chef de police, ont procédé, après une longue « filature », à l'arrestation d'un anarchiste qu'on croit être un de ceux qui sont venus de Londres avec Parmeggiani et Dufournel. Il était accompagné de deux autres anarchistes âgés d'une vingtaine d'années qui ont été également arrêtés. Ce n'est pas sans une certaine résistance que les agents ont pu les entraîner au poste de la rue de la Banque.

Pendant le trajet, les deux compagnons de cet inconnu ne cessaient de crier : « vive l'Anarchie. » L'autre, au contraire, n'a pas proféré un seul cri.

C'est un jeune homme de 25 ans, de petite taille, brun, ayant une grande ressemblance avec Ravachol. *Il a énergiquement refusé de répondre* à l'interrogatoire qu'attendait de lui M. Auger, lequel a d'ailleurs pas beaucoup insisté, paraissant avoir sur cet individu quelques-uns des renseignements que celui-ci refusait de lui fournir. Il sera amené à la Préfecture ce soir.

Les deux autres anarchistes, bien qu'ils aient refusé de décliner leurs noms, ont été relâchés.

Un incident de frontière

Nancy, 22 juillet. — Un journal de Nancy, raconte que ce matin entre Moussey et Avricourt, sur la ligne de Château-Salins, trente soldats allemands ont passé la frontière et se sont arrêtés dans une ferme sur le territoire français où ils ont séjourné un certain laps de temps.

Quelques instants après, un escadron de cavalerie allemande a dépassé, également la frontière, bien marquée cependant par des poteaux.

Moussey est une localité du canton annexé de Lorquin, sur la ligne de Sarrebourg à Château-Salins.

La guerre au Dahomey

Les renforts

Paris, 22 juillet. — M. Burdeau, ministre de la marine, a reçu du colonel Dodds une dépêche lui annonçant l'arrivée à Kotonou des paquebots Pernambuco et Stamboul, amenant des renforts du Sénégal.

La double exécution de Montpellier

Montpellier, 22 juillet. — Debiar et son aides sont arrivés à 9 h. 50. Une foule énorme les attendait à la gare depuis la matin. Une animation extraordinaire règne ici.

Les trains amènent une affluence considérable.

Condamnation d'un abbé

Brest, 22 juillet. — L'abbé Rohlu, curé de Ploudalex, qui comparaissait devant le tribunal correctionnel pour avoir, le 1er mai, frappé d'un coup de bâton un nommé Thevas, qui passait près du presbytère en criant : vive la République! a été condamné à 50 fr. d'amende.

Faits divers Télégraphiques

(De nos correspondants spéciaux)

ARRESTATION D'UN CHEF DE BANDE. — M. Goron, chef de la Sûreté, accompagné de son secrétaire et d'agents de la sûreté, s'est rendu à Asnières pour procéder à l'arrestation d'un nommé André, se disant ancien capitaine au long cours.

Cet individu, âgé de quarante-cinq ans environ, est inculpé d'assassinat et de vol.

Chef d'une bande depuis longtemps recherchée, André qui a déjà subi de nombreuses condamnations, fréquentait assidûment les cafés d'Asnières; depuis quelque temps, il y avait *même fait la connaissance d'une horlogère* de la localité, une fille Suzanne L..., qui dès lors devenait sa maîtresse en titre.

Le dernier, en date des crimes reprochés à André et à sa bande est un vol qui fut commis ainsi, comme à Cherbourg, chez un bijoutier.

M. Goron a fait subir un interrogatoire à la fille L... qui cependant n'a pas été arrêtée. La Sûreté est sur la trace du reste de la bande composée d'une demi-douzaine d'individus.

Nouvelles Etrangères

Guillaume II en Angleterre

Londres, 22 juillet. — L'empereur d'Allemagne arrivera dans la rade de Portsmouth le 1er août.

Il-bab tera son yacht, bien que la reine soit actuellement à Osborne.

Cette visite n'est qu'une simple promenade privée. L'Empereur sera invité à dîner en famille une ou deux fois à Osborne.

Le but réel de cette visite, qui n'a été précédemment aucune invitation, est de prendre part aux courses du « Royal-Yacht-Squadron ». Il n'y aura donc aucune fête, soit à la cour, soit en rade.

LE CHOLÉRA EN RUSSIE

St-Pétersbourg, 22 juillet. — Suivant les rapports officiels, le choléra tend à envahir la partie occidentale du Caucase.

Les habitants de cette contrée se refugient vers le Don. La navigation sur le Volga est presque interrompue, les navires manquant de matelots.

LES EXPLOSIONS DE DYNAMITE DE LIÉGE

Audience du 22 juillet.

La curiosité publique se ravive, la foule se presse de plus en plus nombreuse; nous sommes d'ailleurs au point culminant du procès.

L'audience est ouverte à 9 h. 1/2.

M. le Président donne la parole à Me Royer :

Messieurs de la Cour, messieurs les jurés, dit-il, on a décidé ou décrété de ce procès qu'il s'agissait ici de crimes de droit commun ! On vous a demandé d'appliquer à Moineaux les lois que l'on applique *tous les jours* aux assassins et aux voleurs ! C'est cette idée anarchiste est ignorée encore de la classe bourgeoise comme de beaucoup d'ouvriers. Je dois donc vous expliquer ce que c'est que l'idée anarchie.

Selon que vous verrez en Moineaux un assassin ou un apôtre, votre verdict sera différent. Mais ne craignez rien, je resterai dans mon rôle d'avocat.

Moineaux, au lendemain de son arrestation, me écrit, me prient d'être plaidé par collaborateur que son défenseur. Je lui ai répondu : « Je suis avocat et non anarchiste. » C'est donc un anarchiste que je défends et non l'anarchie.

Je ne chercherai pas à vous convertir, mais je ne veux pas que vous d'aiez en sortant dit : « Nous venons de rendre la justice contre un brigand »

Les anarchistes font partie de la famille socialiste. Ils veulent simplement modifier la répartition des richesses et supprimer dans une certaine mesure la propriété individuelle. Ils veulent que tout appartienne à tous. On justifie la propriété individuelle par ce principe : « Il faut qu'il chacun revienne le fruit de son travail. » Les socialistes appliquent leurs doctrines sur le même principe. Peut-on prétendre qu'une fortune soit le résultat de l'activité d'un seul individu ! N'est-elle pas le résultante de toutes les intelligences antérieures? Les fortunes colossales ne sont-elles pas révoltantes? Ne proviennent-elles pas presque toujours de l'exploitation ou du vol ?

On s'effraie du collectivisme, mais l'exploitation des mines et des chemins de fer par l'Etat n'est que du collectivisme! Le collectivisme combat la science officielle, les académiciens, le parlementarisme. N'a-t-il pas raison?

La liberté seule est le crédit, et c'est parce que la liberté est la base du collectivisme que l'Etat l'exècre.

L'anarchie n'est pas le désordre, comme on le dit : c'est au contraire la libre entente entre les individus, les groupes, les communes et le peuple.

C'est en vain que l'on voudrait nier l'évolution des masses vers ces idées. Le barreau, lui-même, suit le courant et a compris son rôle dans cette transformation des sociétés.

Voilà l'évolution des idées qui ont agi sur le cerveau de Moineaux. Laissez-moi, maintenant vous raconter sa vie.

Fils de petits bourgeois, il avait dix ans, quand son père mourut ; sa mère était sage-femme et dû peiner cruellement pour l'élever. Souvent en rapport avec les femmes du peuple, elle avait appris à en connaître les misères et elle en entretint souvent son fils. C'est ainsi qu'il les a connues. Mo aeaux à dans sa vie cent faits de générosité ,je ne vous en rappellerai qu'un seul : Bien que pauvre, il a recueilli et élevé un orphelin. Il n'a pas même pas voulu que cet orphelin vînt déposer en sa faveur.

Adolescent, il se mit déjà à chercher le remède aux maux des travailleurs. Il fut successivement républicain, collectiviste, puis anarchiste. Il était devenu soldat pour satisfaire au vœu de sa mère. En 1881, elle meurt; il était libre alors de quitter l'armée; il le fait et s'en va au Brésil fonder une colonie anarchiste. Ses compagnons l'abandonnent; il tombe dans la misère et devient poète fait. Revenu en Europe, il fut employé, peintre et voyageur de commerce. Il a reçu des consolations, il fut toujours honnête et sincère et sa sincérité impose le respect. La sympathie grandit autour de lui ; les témoignages des jours de nombreux témoignages. Moineaux n'est pas un criminel; son seul tort fut de rêver que le peuple pût voir un jour le lever du soleil. (Émotion dans l'auditoire).

Dans ce tumulte, dans cet effarement, elle ne voyait qu'une chose : la jeune fille en noir qu'elle avait déjà rencontrée dans le cabinet de M. Ravenau.

Elle s'entendait que les paroles de l'amiral lui disant : C'est votre fil e. Emmenez-la. Fuyez cette maison !

Oui, oui, elle, c'était sa fille, celle qu'elle avait tant pleurée, désirée, implorée de tous ses vœux, de toutes ses prières, de tous ses cris de tendresse éplorée, pendant des années de souffrance et des nuits d'insomnie.

Elle n'avait pas besoin qu'on le lui dise. Elle en était sûre! Son cœur allait à elle de lui-même.

Elle était avide de se trouver seule avec elle, de la couvrir de baisers, de l'interroger, de la posséder en un mot.

La marquise de Saint-Béran comprenait si bien ce besoin, cette soif de tendresse, que dans le fumoir japonais elle se contenta de serrer les mains d'Hélène en lui disant :

— Etes-vous heureuse ! Je vous avais bien dit que tout vous serait rendu.

Jeanne se laissait faire ; elle s'abandonnait. Les scènes violentes par lesquelles elle venait de passer l'était de ses ressorts de son énergie étaient détendus.

Et puis elle trouvait une grande douceur à se trouver auprès de cette femme d'une bienfaisance, de cette femme pleine d'une humilité contemplaient avec tant de tendresse, presque craintive, comme s'ils avait voulu implorer son pardon.

Après tant de secousses, elle se sentait près de sa mère, comme un oiseau blessé dans le duvet d'un nid.

Sur les coussins du coupé qui les emportait, la comtesse se serrait auprès d'elle, lui tenant une main afin de la garder, sûre que ne la lui prendrait pas.

Et elle murmurait :

— Ne crains rien : je suis là... nous ne nous quitterons plus.

La distance de l'hôtel Colombey au boulevard Haussmann fut vite franchie.

Louise attendait sa maîtresse.

(*A suivre*) CHARLES MERCOYROL.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 107

LA FILLE SANS NOM

DEUXIÈME PARTIE

PAUVRE JEANNE

Qui sacre-rait-on, de moi qui si du chercher à vivre comme les mendiants des chemins ou de vous le lâche, le sans courage qui tué une femme, sa maîtresse, âme faible et tendre, aimant ardemment qu'avec un couteau, et formé sa porte à l'enfant de sa chair et de son sang, en le vouant à toutes les misères, à toutes le convoitises et à toutes les tentations ? ah ! vous parlez de laisse sans pitié et vous avez raison ! Oui je vous hais mortellement pour les insultes dont vous avez abreuvé ma mère, pour le suicide dont vous l'avez la cause ! Je vous hais pour ce que je suis, dar-ent ! Je vous hais pour m'avoir donné ce vices, vos appétits, vos bonnes, en me-re finent les mêmes que les entendre. Je vous hais et, en vérité, je ne sais qui me retient et m'empêche de me venger en vengeant la morte aux mêmes et de vous frapper, exécuts-ur de la justice de Dieu, puisque les hommes n'en vous condamnerait pas.

Il avait saisi le poignard de bronze et debout, mas-cant, pâmé sur la table, le bras tendu, tout étincelant, il le brandissait sur la tête de conseiller.

Blême d'épouvante, mais immobile, restant gra- son orgueil, Mesurice Colombey croisa les bras sur sa poitrine et d'une voix sèche qui de aillait sa gorge :

— Frapp es, dit-il. Cela s'appelle un parricide, ment-ser !

Le jeune homme, les lèvres amères, le regard dédaigneux, lança au loin le couteau qui rebondit sur le parquet.

Et haussant les épaules :

— Des mots, dit-il. Je voudrais voir la tête du juge qui me condamnerait. Il vous prouvera bien d'invoquer les privilèges du père à vous qui n'en avez pas rempli les devoirs. Lequel est le plus coupable du fils qui tue son père ou du père, qui, plus lâche que les fauves du désert, abandonne son fils au hasard, le condamne à la honte qui s'attache aux bâtards et le livre sans guide et sans soutien aux incertitudes de l'avenir. Les juges comme vous punissent le premier ; c'est Dieu qui châtie l'autre. Adieu, monsieur. J'ai trop vu cette maison... je n'y rentrerai pas... soyez sans crainte... mon souvenir seul la hantera. Mari infidèle, courant les mauvais lieux et corrompant d'autres maîtresses à la place de cette malheureuse Rose Bertot, ma mère ; père sans entrailles, riche sans âme, adieu ; Puisse-t-in être maudit dans la famille comme tu l'es dans ton fils ! Adieu. Ma mère m'a dit de pardonner ! Je ne pardonne pas et je hais pour deux, pour elle que tu as tuée et pour moi dont tu as fait un bandit. Adieu.

Il s'élança vers la porte du salon.

Au moment où il allait la franchir un gémissement l'arrêta.

Dans le boudoir japonais, une jeune fille vêtue de blanc était étendue sur un divan, livide, haletante, les yeux fermés. A ses côtés une femme était agenouillée, tandis que le jeune homme, Michel Saint-Clair, assis ou plutôt affaissé sur une chaise basse, tenait une des mains de la malade entre les siennes.

Jean-Maurice resta une seconde interdit.

Le banquier redressa la tête et l'aperçut.

— Regarder, monsieur, dit-il, voilà votre œuvre.

Le jeune homme étendit le bras vers son père :

— Le coupable, répliqua-t-il, ce n'est pas moi, c'est lui.

Au même instant, on entendit une voix d'homme qui demandait :

— Où est-elle ?

C'était le docteur Guyon.

Jean-Maurice attendit.

Un sentiment de pitié le retenait près de sa victime.

Il voulait connaître l'arrêt du médecin.

Mathilde Colombey se précipita à la rencontre du veillard en s'écriant :

— Sauvez-la, docteur, sauvez-la, je vous en supplie.

Le vieillard s'approcha du divan, jeta un long regard sur la jeune fille et demanda à la mère :

— Elle a éprouvé une commotion, une grande secousse?

— Oui, dit madame Colombey.

Le docteur réfléchit, prit une des mains de la mariée et la garda un instant entre les siennes.

— On ne peut pas se prononcer encore, mais il faut craindre.

— Quoi donc? interroga Mathilde avec une angoisse qui bouleversait son visage si serein d'ordinaire.

— Une fièvre cérébrale.

— Serait-ce si grave?

Le docteur Guyon hocha la tête.

— Peut-être, fit-il. Espérons...

Le conseiller entendit sans doute ces paroles menaçantes.

Il s'avança à son tour, pâle comme un linge, défait, les cheveux en désordre, hérissés.

Il examina d'un regard effaré la jeune fille étendue sur le divan.

— Elle a trop attendu, dit Mathilde Colombey d'une voix grave.

Le père et le fils échangèrent un coup d'œil rempli de haine.

— C'est l'expiation qui commence, dit Jean Maurice. Trop de malheurs pour les autres que je plains, ajouta-t-il en montrant la mère et Michel Saint-Clair, jamais assez pour vous. Adieu pour la dernière fois.

Et sans que personne essayât de le retenir il traversa les appartements de l'hôtel, jeta son pardessus sur son habit et sortit.

Dans un moment, les curieux s'étaient dispersés depuis longtemps.

Ce drame s'était joué entre les quatre murs de l'hôtel.

Le jeune homme chercha sa voiture.

Le cocher dormait sur son siège, assoupi dans la chaleur du jour.

Il l'éveilla et lui dit :

— Dans une heure.

Il se rencogna dans un coin de sa victoria, absorbé par les tumultueuses pensées qui s'agitaient dans sa tête.

Il ne vit pas un fiacre qui se mettait en marche derrière lui.

Le commissaire, au sortir de sa conférence avec le substitut, s'était ravisé.

Il avait voulu mettre d'accord ses devoirs professionnels avec sa déférence pour les Colombey et il s'était dit que ce Jean Rodriguez vrai ou faux ne disparaîtrait pas sans qu'il pût en donner des nouvelles.

Les deux voitures roulaient de conserve jusqu'au haut des Champs-Elysées.

Le fiacre s'arrêta au coin de la rue Bassano et demeura en observation.

La victoria continua sa route et stoppa devant l'hôtel Rodriguez.

Le jeune homme descendit de sa voiture et sonna.

Personne ne répondit.

Il sonna de nouveau.

Même silence.

Alors il tira de sa poche un passe-partout qu'il avait toujours sur lui et ouvrit la petite porte de l'hôtel.

Will et les autres domestiques n'étaient plus là.

Jean-Maurice monta l'escalier et gagna sa chambre.

Tout y trouvait dans l'état ordinaire. Les habits, les papiers étaient à leur place.

Il passa dans la chambre du précepteur.

Elle ne contenait plus que quelques objets insignifiants dont le désordre indiquait un départ précipité.

Dans le hall, tout était silencieux et désert.

En visitant le bureau de Pierre Brécheux, le jeune homme s'assura qu'il ne contenait plus rien de précieux.

Trois heures sonnèrent à la pendule du hall.

Jean-Maurice se promena une demi-heure dans cette solitude.

Alors il sentit en lui-même.

Les grands efforts amènent une inévitable réaction.

Il avait tenu tête à Tony. Mais il était abattu.

Cette journée tournait en catastrophe pour lui. Elle le surprenait en pleine prospérité.

Qu'allait-il faire?

Tous ses projets étaient renversés. Il l'avait dit : — Une femme pouvait le sauver ; mais la verrait-il seulement?

C'était à elle qu'il voulait recourir ! Avec elle tout était possible, le relèvement, la fortune, la vie... Sans elle, à quoi bon tout le reste!

Sa seule terreur était qu'elle ne le repoussât et que l'indignation n'eût étouffé les restes d'un amour auquel il voulait croire encore.

Où était-elle?

A la villa Suzanne sans doute. Elle y passerait la nuit près de la morte. Il en était certain. N'était-elle pas trop aimante et trop dévouée pour la délaisser ?

Il se mit à l'attendre, plein jour et voulut attendre le soir pour être plus sûr de l'y rencontrer.

A tout hasard, il prit un revolver à la poupolle du hall, en fit jouer les batteries, le chargea et le mit dans sa poche.

Puis, comme pour braver la justice, il dépeint, reprit sa voiture et se fit conduire au Bois.

Dès que la victoria tourna dans les Champs Elysées, le fiacre se mit à sa poursuite, en gardant ses distances.

A sept heures, après une longue promenade, le jeune homme renvoya son cocher et entra à la Maison Dorée.

Le fiacre s'embusqua au coin de la rue de Marivaux, en face du célèbre restaurant.

II

Lorsque l'amiral de Vitray, à l'hôtel de la rue Cambon, jeta Jeanne dans les bras de sa mère, la comtesse enleva sa fille avec l'ardeur jalouse d'un amant qui enlève sa maîtresse.

Elle l'entraîna à sa voiture, sans lui donner le temps de se reconnaître, comme si elle eût craint d'en être dépossédée de nouveau.

Ah! elle ne s'occupait pas de ce qui se passait chez les Colombey.

Elle ne voulait rien comprendre à l'incident du péristyle de la Madeleine, rien au trouble indicible qui régnait autour d'elle.